



Listen to this article

(SUITE)

Ainsi la terre israélienne fut occupée, à partir de l'an 70, pendant :

- 544 années environ par les Romains et les Byzantins.
- 24 années environ par les Perses.
- 461 années par les Arabes.
- 193 années environ, d'abord par les Croisés en particulier, puis à la fois par les Croisés, les Turcs kurdes et les Mameluks.
- 225 années environ par les Mameluks.
- 400 années par les Turcs.

Il est donc à noter que sur les 1847 années qui vont de 70 à 1917, les Arabes n'ont dominé sur la terre sainte que pendant 461 années.

Pendant ce temps, les Israélites, chassés de leur terre, vivaient en exil, errant de pays en pays et cherchant parfois un asile quand les persécutions qu'on leur faisait subir devenaient trop violentes.

Dans les pays chrétiens, ils étaient accusés de déicide. Pendant le moyen âge, ils furent exclus de toute vie sociale et politique, et ils furent parqués dans des ghettos, soumis au bon plaisir des rois et aux violences des foules.

Dans les pays islamiques, ils étaient traités avec mépris ; ils étaient aussi parqués dans des quartiers réservés, mais ils avaient droit à la vie et à la propriété de leurs biens.

Parqués dans ces quartiers en marge des villes et privés des droits sociaux et politiques, les Israélites ne purent subsister que grâce au petit commerce, à l'artisanat et au commerce de l'argent, ce qui explique que beaucoup de Juifs, aujourd'hui, sont de riches commerçants et banquiers. Rendus intelligents par la loi de Moïse qu'ils avaient plus ou moins gardée, ils surent diriger leurs affaires avec beaucoup d'habileté.

Dieu avait prédit par Ses prophètes les mauvais traitements auxquels Son peuple, autrefois privilégié, serait soumis. Ainsi, Jérémie prophétisa : « Je les livrerai pour être maltraités et tourmentés parmi tous les royaumes de la terre. Je les exposerai aux outrages, aux sarcasmes, aux railleries et aux malédictions, dans tous les pays où je les aurai dispersés » (24 : 9).

En dépit des persécutions et des massacres qu'ils subirent si souvent, les Israélites survécurent et ne perdirent pas leur identité nationale. Dieu, qui permettait ces exactions, ne voulait pas que Son peuple, qui était toujours lié par alliance avec Lui, disparaisse. Le châtement qui était infligé aux Israélites ne devait pas toujours durer ; leur rejet de la grâce de Dieu devait durer 1845 années, selon les prophéties et la chronologie bibliques. La période de défaveur divine devait être de même longueur que celle où la faveur de Dieu leur était accordée. Elle devait en être la duplicature. Le prophète Esaïe écrivit à ce sujet : « Consolez, consolez mon peuple, dit votre Dieu. Parlez au cœur de Jérusalem et annoncez-lui que son temps d'épreuve a pris fin ; que son iniquité est pardonnée ; qu'elle a reçu, de la main de l'Éternel, un double châtement pour tous ses péchés (40 : 1, 2). Le mot hébreu kephel, rendu par double, a le sens de quelque chose qui a été plié par le milieu.

LA FAVEUR DIVINE REVIENT AUX JUIFS

Le même Prophète qui avait prédit la dispersion, annonça aussi le retour de l'exil. Il dit : « C'est pourquoi, dit l'Éternel, les jours viennent où l'on ne dira plus : L'Éternel est vivant, lui qui a fait remonter du pays d'Égypte les enfants d'Israël. Mais on dira : L'Éternel est vivant, lui qui a fait remonter les enfants d'Israël du pays du nord et de tous les pays où Il les avait chassés. Je les ramènerai dans le pays que j'avais donné à leurs pères » (Jérémie 16 : 14, 15).

Lorsque la période de défaveur de 1845 années se termina, c'est-à-dire en 1878, un événement important se produisit dans l'histoire du peuple de la Bible. Le 13 juin 1878 se

tint à Berlin une conférence dans laquelle un Juif, Disraéli, appelé aussi lord Beaconsfield, alors Premier ministre d'Angleterre, décréta comme une question de droit international que les Juifs avaient le droit de s'installer en Palestine. Les décisions de cette Conférence exercèrent une grande influence sur les affaires du peuple choisi de Dieu. Les grandes puissances d'Europe y décidèrent de placer les divers Etats balkaniques, divisions de l'Empire turc, sous le contrôle des gouvernements qui avaient des intérêts dans cette région. Par ce partage de responsabilités, opéré en vue d'assurer la paix dans les provinces turques, l'Egypte et la Palestine, en tant que parties de l'Empire turc, furent placées notamment sous la protection de la Grande-Bretagne. C'est à partir de ce moment-là qu'une plus grande liberté religieuse fut accordée à toutes les provinces asiatiques de la Turquie, donc également à la Palestine.

Ces mesures libérales prises à l'égard des habitants de la Palestine éveillèrent chez les Juifs un plus grand espoir de retourner un jour dans leur pays, et elles furent le commencement de leur réintégration dans la faveur divine.

Depuis lors, Dieu, qui n'avait jamais abandonné complètement Son peuple, puisqu'Il lui permit de survivre et de conserver son identité propre, lui manifesta de plus en plus Sa faveur. Il suscita des bergers pour encourager et guider Son peuple dans lequel Il faisait naître un espoir toujours plus vif d'un retour de l'exil et d'une restauration d'Israël. Certes, les Juifs ne furent pas affranchis des épreuves et des châtiments, mais ceux-ci leur furent dès lors infligés avec mesure, pour leur bien final, ainsi qu'il est écrit : « N'aie donc aucune crainte, toi, mon serviteur Jacob, dit l'Eternel. Ne t'alarme pas, ô Israël ; car je vais te ramener de la terre lointaine et rappeler ta postérité du pays d'exil... Je détruirai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'ai dispersé ; mais toi, je ne te détruirai pas. Je te châtierai avec mesure, sans toutefois te laisser impuni » (Jérémie 30 : 10, 11).

LA NAISSANCE DU SIONISME

Pendant les siècles de son exil, Israël ne perdit jamais l'espoir d'une restauration de sa patrie. La Synagogue priaît trois fois par jour pour la reconstruction de Jérusalem et le retour des exilés. La Terre Sainte symbolisait toutes les espérances mystiques et temporelles du peuple de l'exil, dont la prière principale était pour la reconstruction de Jérusalem.

Quand fut arrivé le temps pour le retour en grâce et la réalisation progressive des promesses faites à Israël, chose étrange à dire, Dieu permit une intensification de la persécution qui, selon Ses desseins, devait accélérer la marche des événements vers l'émancipation de Son peuple.

La recrudescence de l'antisémitisme en Allemagne (1880) ; les pogroms dont furent victimes les Juifs du sud de la Russie (printemps et été 1881) dans une centaine de localités, notamment à Eli-savetgrad, Kiev, Odessa ; les mesures discriminatoires aggravées dans l'empire des Tsars, amenèrent l'espérance des Juifs à s'affirmer sur un plan politique. En 1881, Lilienblum, sous le choc des premiers pogroms, lança un appel au retour à l'ancienne patrie. En 1882, Léon Pinsker invita ses frères juifs à chercher le salut dans l'auto-émancipation. A Kharkov, des étudiants du groupe Bilu décidèrent d'aller fonder des colonies agricoles en Palestine. Des sociétés d'« Amants de Sion » se fondèrent à Odessa et à Varsovie dans le but de soutenir les colonies juives de Palestine. Le mot « Sion » fut choisi par ces sociétés, parce qu'il est le nom de la colline sur laquelle Jérusalem fut bâtie. Sion devint, pour les Juifs, le symbole de la Ville sainte et, par extension, de l'espérance qu'elle incarne.

En novembre 1884, eut lieu à Katowice, la première conférence sioniste d'où surgirent les rudiments d'une organisation, dont Pinsker fut le président et Lilienblum le secrétaire. Le rêve commençait à prendre corps. L'Alliance Israélite Universelle, Sir Moïse Montefiore, le baron Edmond de Rothschild, les « Amants de Sion » fondèrent dix-sept colonies agricoles en Palestine entre 1870 et 1896.

Les passions soulevées en France par l'affaire Dreyfus (1894) convertirent un journaliste viennois, installé à Paris, Théodore Herzl, à la cause de Sion. Sous le coup d'une sorte d'inspiration, qui fit de lui un homme nouveau et prophétique, il écrivit en quelques jours à Paris son Etat juif (1895), dans lequel il prévoyait l'organisation d'une Société de Juifs et d'une Compagnie juive qui liquideraient les établissements des Juifs dans les pays de la Diaspora (dispersion) et pourvoiraient à leur établissement dans la communauté nouvelle qu'elles organiseraient en Terre sainte. Max Nordau, médecin d'origine hongroise, écrivain notoire, installé à Paris, devint le bras droit de Herzl.

En août 1897, un an à peine après la publication de l'Etat juif, Herzl présidait à Bâle le premier Congrès sioniste qui groupait deux cents délégués venus de toute l'Europe. En trois

jours le Congrès adopta le programme de Bâle résumé par ces mots : « Le Sionisme a pour but de créer pour le Peuple juif en Palestine un asile garanti par le droit public ». Ainsi le Sionisme se définissait comme un mouvement politique, ayant un but bien défini qu'il se proposait d'atteindre par une action et des négociations politiques. Deux institutions financières furent immédiatement projetées puis créées : la Banque coloniale juive et le Fonds national juif (1901).

Une propagande active se développa pour gagner les communautés juives à l'idéal précis ainsi défini, sous la direction du Comité d'Action élu par le Congrès.

Un second Congrès, tenu à Bâle en 1898, confirma le mot d'ordre de la propagande sioniste à travers le monde ; à la fin du XIXème siècle l'Organisation sioniste groupait cent mille adhérents de toutes tendances : religieuses, athées, bourgeoises, socialistes, humanistes, etc.

En 1968, un nouveau programme fut défini à Jérusalem lors du 27ème Congrès ; selon ce programme, les buts du Sionisme sont maintenant :

« L'unité du Peuple juif et l'attribution à Israël d'un rôle central dans la vie juive.

« Le rassemblement du Peuple juif dans sa patrie historique, la Terre d'Israël, par l'Aliya de tous les pays. (Le mot Aliya veut dire « montée » et désigne le retour des Juifs qui désirent s'installer dans le pays d'Israël).

« Le renforcement de l'Etat d'Israël, basé sur la vision prophétique de justice et de paix.

« La préservation de l'identité du Peuple juif par la promotion de l'éducation juive et hébraïque ainsi que des valeurs culturelles et spirituelles du judaïsme.

« La protection des droits des Juifs où qu'ils se trouvent. »

Ayant atteint son objectif initial, celui de donner au Peuple juif de Palestine un asile garanti par le droit public, l'Organisation sioniste mondiale s'emploie maintenant à protéger les droits des Juifs encore en pays étrangers et de les rassembler en Israël, leur patrie historique.

Nous ne remarquons pas de racisme dans ce nouveau programme. La préservation de l'identité du Peuple juif est une aspiration toute naturelle, qui n'a rien de répréhensible. Toutes les nations aujourd'hui désirent préserver leur indépendance et leur identité en tant que peuples. C'est assurément commettre une injustice que de contester au Peuple juif le droit d'exister en tant que nation ou de l'empêcher de retourner dans le pays qui est maintenant le leur.

Le Mouvement sioniste s'est rendu très utile à la cause juive, et nous croyons qu'il a été suscité par Dieu pour encourager et aider les Israélites à retourner de l'exil et à s'installer en Terre promise, conformément aux prophéties bibliques.

A partir de 1880, deux ans seulement après le début du retour de la faveur divine à Israël, il est possible de suivre la progression du rythme du retour des Israélites vers le pays de leurs pères. 24.000 Juifs résidaient en Palestine en 1882 ; 47.000 en 1890 ; 85.000 en 1914 ; 150.000 en 1927 ; 174.610 en 1931. A partir de cette date la persécution hitlérienne précipite le mouvement. 355.160

Juifs peuplaient la Palestine en 1935 ; 445.460 en 1939 ; en décembre 1947, 629.000 Juifs vivaient en Palestine.

Après l'accession à l'indépendance, l'immigration s'intensifia à tel point qu'entre 1948 et 1951, 645.000 Juifs retournèrent en Palestine. En 1968, la population de l'Etat d'Israël se montait à 2.841.000 âmes, dont 2.434.600 Juifs et 406.200 non-Juifs. Aujourd'hui, Israël compte plus de 3.000.000 d'habitants, revenus de 74 nations différentes.

Ne pourrait-on pas dire que s'est ainsi accomplie la prophétie de Jérémie, déjà citée, et selon laquelle Dieu rassemblerait les Israélites de tous les pays où Il les avait chassés ? Cette prophétie s'est accomplie dans une grande mesure, mais elle spécifie que Dieu fera remonter également les enfants d'Israël du pays du nord. Selon des statistiques officielles, il y avait en 1970 en Union Soviétique, le principal pays du nord, 2.267.000 Juifs. Beaucoup d'entre eux veulent retourner en Israël et ils retourneront : car la prophétie s'accomplira inmanquablement.

Le nombre des Juifs résidant aux Etats-Unis d'Amérique est plus considérable encore (5.800.000 en 1970). Cependant ces Juifs soutiennent financièrement leurs frères déjà établis en Israël, et il est possible que leur retour soit retardé pour cette raison ; le jeune

Etat d'Israël ne pourrait absorber en peu de temps un retour massif de ses enfants, aussi sans doute a-t-il été dans les desseins de Dieu de rassembler Son peuple progressivement.

Selon la prophétie d'Ezéchiel, tous les Israélites devront retourner en Is-raël. Ceux qui ne voudront pas retourner seront tenus pour des rebelles qui n'échapperont pas au châtement. Nous y lisons : « Ils sauront que je suis l'Eternel, leur Dieu, lorsque, après les avoir exilés parmi les nations, je les ramènerai dans leur pays sans en laisser aucun en arrière ». « Je séparerai de vous les rebelles et ceux qui se sont révoltés contre moi ; je les ferai sortir du pays où ils séjournent ; mais ils n'entreront pas dans le pays d'Israël » (Ezéchiel 39 : 28 ; 20 : 38).

Le Pasteur Russell de Brooklyn (1852-1916), Chrétien très versé dans les Ecritures, encouragea aussi les Juifs à retourner en Palestine. Dans un discours qu'il tint à New-York, en 1910, devant 4.000 Juifs, il mit en évidence l'aspect religieux de la question juive, et rappela à ses auditeurs quelles sont les promesses divines à leur égard. Il leur annonça que la faveur de Dieu leur était de nouveau accordée et qu'ils pouvaient aller de nouveau sans crainte s'établir en Palestine, s'ils le désiraient, car ils n'en seraient plus chassés.

LES LIMITES DE LA TERRE PROMISE

A l'heure actuelle, il est encore hasardeux de se prononcer sur les limites du territoire qui sera assigné définitivement à Israël. Nous ne pouvons enseigner que ce que disent les Ecritures.

(A suivre)